

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de communes Cagire
Garonne Salat

En collaboration avec les communautés de communes Cœur et Coteaux
Comminges et Pyrénées Haut Garonnaises
Avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées



Avec le soutien technique et financier
de :



PLAN D' ACTIONS

Introduction

La phase Stratégie du plan Climat a abouti à la définition d'un socle commun :

- Diminuer de 53% les besoins en énergie du territoire,
- Multiplier par 2.8 la production d'ENR d'ici 2040.

A l'échelle du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, la réduction des besoins énergétiques revient à réduire, la consommation énergétique de :

- 28% dans le résidentiel
- 74% dans le transport
- 33 % dans le tertiaire
- 21% dans l'industrie
- 47% dans l'agriculture.

Les besoins résiduels seront couverts par l'augmentation de production des énergies renouvelables suivantes, d'ici 2050 :

- Bois énergie : de 37 583 GWh à 31951 GWh (la baisse de consommation tenant compte de l'optimisation de la performance des chauffages au bois et de l'amélioration de l'isolation du bâti),
- Photovoltaïque : de 3 700 GWh à 100 000 GWh,
- Hydroélectricité : de 42 179 GWh à 47 884 GWh (la capacité de production optimale étant quasiment atteinte, l'augmentation de la performance sera principalement liée à l'amélioration des moteurs existants),
- Biogaz : de 14 440 GWh à 37 999 GWh,
- Géothermie : de 5 429 GWh à 11 429 GWh,
- Solaire thermique : de 3 800 GWh à 10 000 GWh.

De plus, au niveau du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, des efforts particuliers seront menés en matière de :

- séquestration Carbone (préservation, amélioration du pouvoir de captation des sols, augmentation du stockage),
- qualité de l'air (du fait de la réduction des consommations des énergies fossiles),
- adaptation au changement climatique.

Afin devenir TEPOS à l'horizon 2040, les 3 orientations stratégiques suivantes seront communes au Pays et aux 3 Communautés de communes :

- un territoire qui s'engage pour un habitat et une mobilité durables,
- un territoire qui développe les filières ENR à fort potentiel,
- un territoire résistant face au changement climatique.

Le plan d'actions présenté ci-dessous est décliné selon ces 3 axes.

La méthode de construction de ce programme d'actions est développée dans le livret de la concertation ci-après.

Sommaire des actions

Les actions rédigées en gras représentent les actions prioritaires mentionnées dans le cadre de dépôt.

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

Axe stratégique 1 : **Combattre la précarité dans l'habitat**

- Action 1.1.1 : Connaître le nombre de bâtiments publics à rénover
- **Action 1.1.2 : Participer à l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leurs logements**
- Action 1.1.3 : Participer à l'accompagnement des professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique
- Action 1.1.4 : Prioriser la réhabilitation des bâtis vacants plutôt que la construction de bâtiments neufs
- Action 1.1.5 : Promouvoir une conception écologique et patrimoniale du bâti
- Action 1.1.6 : Animer l'Espace Info Energie (Pays)
- Action 1.1.7 : Animer OPAH du Comminges (Service Local de l'Habitat)
- Action 1.1.8 : Déployer les dispositifs « AREO » et « TPE et PME – gagnantes sur tous les coûts » (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

Axe stratégique 2 : **Agir pour une mobilité durable**

- Action 1.2.1 : Créer des tiers-lieux de travail
- Action 1.2.2 : Développer l'auto partage et le covoiturage
- **Action 1.2.3 : Elaborer un Plan de Mobilité Rurale (Pays)**
- Action 1.2.4 : Participer au plan de mobilité rurale en réalisant une enquête de mobilité
- Action 1.2.5 : Participer au plan de mobilité rurale en recensant et faisant connaître les transports existants
- Action 1.2.6 : Sensibiliser à la sobriété énergétique dans les déplacements
- Action 1.2.7 : Accompagner la mutation du parc automobile et favoriser la mobilité active

Axe stratégique 3 : **Exemplarité des collectivités**

- Action 1.3.1 : Dresser l'inventaire des bâtiments des collectivités chauffés aux énergies fossiles et identifier l'équipement adéquat
- **Action 1.3.2 : Réfléchir à l'organisation de la collectivité (réunions, transports, visioconférences...)**

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FLIERES ENR A FORT POTENTIEL

Axe stratégique 1 : **Encourager les initiatives**

- Action 2.1.1 : Promouvoir une sylviculture de long terme
- Action 2.1.2 : Promouvoir l'utilisation du bois énergie
- **Action 2.1.3 : Valoriser l'approvisionnement en bois de feu en circuit court via les affouages communaux en bord de route**
- Action 2.1.4 : Promouvoir le débusquage des bois par la traction animale

Axe stratégique 2 : **Conseiller les porteurs de projets**

- Action 2.2.1 : Promouvoir le solaire thermique et photovoltaïque chez les particuliers
- **Action 2.2.2 : Mettre en place un Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (Pays)**

Axe stratégique 3 : **Investir dans les projets**

- **Action 2.3.1 : Monter une Société d'Investissement Locale dans les Energies Renouvelables (Pays)**
- Action 2.3.2 : Développer le solaire photovoltaïque de grande surface
- Action 2.3.3 : Accompagner l'équipement des bâtiments agricoles en panneaux photovoltaïques
- Action 2.3.4 : Soutenir et accompagner le projet de méthanisation porté par l'association Métha Bas Salat-et examiner la pertinence de l'implantation de petites unités de méthanisation

Axe stratégique 4 : **Exemplarité des collectivités**

- Action 2.4.1 : Equiper les bâtiments publics en panneaux photovoltaïques

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Axe stratégique 1 : Sensibiliser aux enjeux

- Action 3.1.1 : En lien avec le Pays intégrer les problématiques Energie Climat dans les documents prescriptifs
- **Action 3.1.2 : Sensibiliser et promouvoir l'adhésion de tous à la mise en œuvre du plan climat et, plus généralement, à la problématique du changement climatique**
- Action 3.1.3 : Prendre en compte les enjeux du Plan Climat au sein du Schéma de Cohérence Territoriale (Pays)
- Action 3.1.4 : Sensibiliser à la qualité de l'air via le Contrat Local de Santé (Pays)

Axe stratégique 2 : Accompagner le changement de pratique

- Action 3.2.1 : Coordonner le Projet Alimentaire de Territoire (Pays)
- **Action 3.2.2 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial**
- Action 3.2.3 : Mettre en place un marché local de producteurs
- Action 3.2.4 : Favoriser la récupération-réparation-réutilisation
- Action 3.2.5 : Accompagner des porteurs de projets de l'ESS (Maison de l'Avenir)
- Action 3.2.6 : Déployer le dispositif Visites Energie (C.C.I)

Axe stratégique 3 : Préserver les espaces de conservation

- Action 3.3.1 : Sensibiliser sur le rôle des forêts et les services qu'elles rendent à la population
- **Action 3.3.2 : Recenser les espaces naturels remarquables du territoire**
- Action 3.3.3 : Acquérir la connaissance du fonctionnement du sol (pédologie et microbiologie)
- Action 3.3.4 : Inciter à la plantation de haies d'essences locales
- Action 3.3.5 : Protéger la faune et la flore remarquables dans un contexte de changement climatique (Nature Comminges)

Axe stratégique 4 : Exemplarité des collectivités

- **Action 3.4.1 : Optimiser la gestion des déchets**
- Action 3.4.2 : Réfléchir au regroupement du petit parcellaire privé pour améliorer l'exploitation de la forêt
- Action 3.4.3 : Le Pays, structure publique exemplaire (Pays)
- Action 3.4.4 : Accompagner 10 constructions publiques en bois local (Pays)
- Action 3.4.5 : Soutien financier aux initiatives Plan Climat (Pays)

Signification des symboles



Action prioritaire et/ou structurante



Impacts sur la baisse des émissions de GES



Impacts sur la séquestration carbone



Impacts sur la maîtrise de l'énergie



Impacts sur la production d'énergies renouvelables



Impacts sur le développement de réseaux de chaleur



Impacts sur les productions biosourcés autres qu'alimentaire



Impacts sur la réduction des polluants atmosphériques



Impacts sur le développement coordonné des réseaux d'énergie



Adaptation au changement climatique

Pour chacune des thématiques, l'impact de chaque orientation et de chaque action du PCAET sur les différents enjeux environnementaux est évalué et traduit par un code couleur.

Nature des incidences

Vigilance	Impact neutre	Impact positif
-----------	---------------	----------------

I. UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

COMBATTRE LA PRECARITE DANS L'HABITAT

ACTION N° 1.1.1 : Connaître le nombre de bâtiments publics-à rénover

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Le bâti du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat est un bâtiment ancien de plus de 50 ans caractéristique du milieu rural.

Le budget énergie pèse lourd pour les collectivités et les établissements publics.

Objectif : passer à une sobriété sur la température de consigne à 19°C et efficacité énergétique.

Descriptif

Le but de l'action est d'acquérir la connaissance du parc public à rénover en s'appuyant sur les données disponibles au niveau des communes.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>A définir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° Habitat Cadre de vie</p> <p>Partenaires</p> <p>Service Local de l'Habitat, EIE et les communes</p>
---	--	---

Indicateurs de résultats

Nombre de bâtiments publics à rénover.
Résultats de l'enquête menée sur les bâtiments privés à rénover

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°1.1.2 : Participer à l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leurs logements

Communauté de communes Cagire Garonne Salat



MàJ : 29/11/18

Contexte – Enjeux - Objectifs

L'habitat type du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat est un bâtiment ancien de plus de 50 ans et qui compte plus de 5 pièces. Il est caractéristique du milieu rural. L'habitat individuel représente 88% du parc contre 12% pour l'habitat collectif.

Le budget énergie pèse lourd sur les ménages. Le chauffage représente plus de 70% de la consommation des ménages et la précarité énergétique touche de 10% des foyers (territoire d'Aspet) à 20% des foyers (territoires de Salies-du-Salat et de Saint-Martory).

L'objectif est d'atteindre 190 à 200 rénovations énergétiques de logements par an.

Descriptif

Permettre aux particuliers d'accéder à toute l'information disponible en matière de rénovation énergétique et de bénéficier de tous les soutiens techniques et financiers disponibles dans leur projet de rénovation énergétique :

- Par leur mise en relation avec le conseiller Info Energie du Pays et le Service Local de l'Habitat,
- Par la création d'un espace sur le site internet de la Communauté de communes et des communes pour informer sur cette thématique (aides Etat, ANAH, Région...) et lien vers l'information de l'Espace Info Energie ...
- Par des rappels et des points réguliers dans les outils de communication de la Communauté de communes et municipaux.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Participation financière de la 3CGS aux SLH et PIE et mise à disposition de locaux ETP : 0,1</p>	<p>Référent technique de l'action 3CGS – Service communication ; Service Développement Durable</p> <p>Partenaires SLH et le Point Info Energie du Pays</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre d'articles dans outils de communication de la 3CGS et des communes</p> <p>Nombre de dossiers déposés au SLH</p> <p>Nombre de particuliers reçus par le conseiller IE</p> <p>Création d'un espace Plan Climat sur les sites de la 3CGS et des communes</p>	<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>	
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 	

ACTION N°1.1.3 : Participer à l'accompagnement des professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

La massification de la rénovation énergétique dans le logement requière un nombre important de professionnels du bâtiment avec des compétences de plus en plus développées. Des prestations d'étude, de conception et d'analyse de plus en plus précises ainsi que l'accompagnement dans l'utilisation des installations sont indispensables. Il existe des signes de qualité permettant de reconnaître les compétences, comme des dispositifs de qualification ou de certification RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ». Ce label est attribué aux professionnels du bâtiment par divers organismes de certification.

L'objectif est d'atteindre 190 à 200 rénovations énergétiques de logements par an.

Descriptif

Le but de l'action est d'inciter les professionnels du territoire à acquérir la certification RGE en les mettant en relation avec les chambres consulaires et le point info énergie par l'organisation de réunions d'information.

- Faire connaître l'objectif de rénovation à 2030 fixé dans ce PCAET pour le territoire
- Promouvoir la filière et inciter à devenir artisans du bâtiment spécialisé dans la rénovation énergétique en partenariat avec les acteurs de la filière.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Participation financière de la 3CGS au PIE et mise à disposition de locaux ETP = ?</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3 CGS – service Développement Durable</p> <p>partenaires Chambres consulaires Point Info Energie</p>
---	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de réunions organisées
Nombre de professionnels ayant obtenu la certification RGE chaque année, de 2020 à 2025 sur le territoire.

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°1.1.4 : Prioriser la réhabilitation des bâtis vacants plutôt que la construction de bâtiments neufs

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Inciter à rénover des bâtiments existants au lieu de bâtir en neuf (il faut environ 16 tonnes de béton pour bâtir une maison de 100 m², soit 4 teqCO₂ rejetés)

Inciter les communes à :

- identifier des locaux vacants et leurs propriétaires afin de recenser le parc et les rénovations à réaliser,
- acquérir des bâtis imbriqués et divisés dans les centres bourgs pour reconstituer des logements viables (revente après rénovation ou mise en location),

Inciter ou aider les propriétaires de bâtiments vacants à rénover, louer ou vendre afin de créer une offre d'habitat conforme et respectueuse de la législation énergétique.

Descriptif

Réflexion au niveau de la Communauté de communes

Organisation de réunions d'information, sensibilisation

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Mise à disposition de salles de réunion</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS C° Habitat Cadre de vie</p> <p>Partenaires communes et le Service Local de l'Habitat</p>
---	--	--

Indicateurs de résultats

Création d'un groupe de travail (communes, SLH, 3CGS)
Liste des bâtiments vacants sur le territoire.
Nombre de bâtiments vacants rénovés.

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation éventuelle prévue autour de l'action

ACTION N°1.1.5 : Promouvoir une conception écologique et patrimoniale du bâti

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

L'habitat type du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat est un bâtiment ancien de plus de 50 ans et qui compte plus de 5 pièces. Il est caractéristique du milieu rural.

L'objectif est la promotion de l'utilisation des éco matériaux dans la construction et/ou la rénovation des logements privés.

Objectif

Création d'un groupe de réflexion (mise en place d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), chantier collectif, chantier d'insertion,.....)

Dresser un état des lieux des savoir-faire locaux.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>A définir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS C° Habitat Cadre de vie</p> <p>Partenaires</p> <p>Service Local de l'Habitat, Chambres Consulaires, professionnels du bâtiment et acteurs du monde associatif</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Liste des professionnels Création d'un groupe de réflexion Création d'une SCIC Liens de partenariat avec écoles, centres d'apprentissage, Compagnons</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées dispose depuis fin 2016 d'un Espace Info Energie animé par un conseiller.

Après une période de démarrage de ce nouveau service, et compte-tenu des objectifs du Plan Climat qui implique une adhésion et une contribution du plus grand nombre à la démarche, l'Espace Info Energie se dote d'une programmation régulière d'animations, permettant de maintenir un effort soutenu pour la sensibilisation et l'accompagnement du grand public : permanences sur l'ensemble du territoire, 10 soirées de la thermographie organisées chaque année, participation au Salon de l'Habitat, un temps de sensibilisation annuel pour les agents des communautés de communes et du Pays. D'autres animations plus ponctuelles viendront enrichir cette programmation annuelle. Il s'agira notamment de campagnes de communication plus ciblées, de nouveaux outils (jeu vidéo sur les écogestes, thermographie aérienne...) ou de partenariats à renforcer avec les centres sociaux, les banques, les assurances pour le repérage des porteurs de projets potentiels.

Un partenariat est également prévu avec Haute Garonne Environnement qui dispose d'un panel d'outils pédagogiques et d'animateurs, pour intervenir sur des thématiques comme le changement climatique auprès du grand public, des collégiens...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Flavien Lallart – conseiller EIE</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ADEME, service local de l'habitat, Haute Garonne Environnement</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Bilan annuel de l'EIE : personnes renseignées, personnes accompagnées</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Temps de rencontre réguliers avec les habitants permettant de faire des points sur la démarche Plan Climat et sur d'éventuels nouveaux besoins ou initiatives (soirées de la thermographie notamment).

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Après une première opération 2017-2017 avec un bilan très positif avec des dossiers de rénovation et d'amélioration de l'habitat pour 7M€ de travaux, le Service Local de L'habitat, financé par les 3 communautés de communes du Comminges anime une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Pour cette nouvelle opération, l'objectif visé est d'aider à la rénovation de 595 logements sur 3 ans., en mobilisant les aides de l'ANAH et celle du Département de la Haute-Garonne. L'action vise aussi à sensibiliser aux problématiques de rénovation énergétique une centaine de copropriétés sur le territoire du Comminges et d'en accompagner 13 dans la réalisation de travaux de performance énergétique.

La convention de l'OPAH 2018-2020 avec l'ensemble des objectifs fixés sur la période est jointe en annexe.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p>	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>220 000 €/an de moyens humains</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Luc MOLINA</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ANAH, CD31, CR Occitanie,</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Moyens de communication et d'animation importants – enjeux sur la copropriété avec une nouvelle action pour cette OPAH

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le dispositif AREO vise à accompagner la montée en compétence et la mise en réseau des entreprises de la rénovation énergétique. Il doit permettre de :

- Réaliser un état des lieux de l'offre locale en rénovation énergétique des bâtiments.
- Accompagner individuellement 30 entreprises à l'émergence et la consolidation de leur offre en rénovation énergétique performante.
- Créer des temps d'échanges et de rencontres entre professionnels, collectivités et particuliers
- Former des équipes d'artisans sur des projets de rénovations communs
- Être recenser sur le futur site internet "Artisans de la Rénovation Energétique d'Occitanie"

Le dispositif TPE-PME gagnantes sur tous les coûts permet pour les entreprises de moins de 15 salariés de bénéficier d'une expertise gratuite sur leurs consommations d'énergie et sur les préconisations à mettre en place.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>95 150 € pour AREO 22 000 € pour TPE-PME gagnantes sur tous les coûts</p>	<p>Référent technique de l'action Fanny POTAGNIK</p> <p>Partenaires privilégiés Communautés de communes, Pays, ADEME, Région, entreprises locales</p>
--	---	---

Indicateurs de résultats
Mise en œuvre des dispositifs
Entreprises intégrées ou sensibilisées
Economies d'énergie réalisées sur à l'expertise gratuite
Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une communication forte et d'un relais du territoire auprès des entreprises

AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE

ACTION N°1.2.1 : Créer des Tiers-lieux de travail

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Permettre la relocalisation des activités professionnelles.

Favoriser et inciter le développement du télétravail, du travail à temps partiel, la création d'espaces de coworking...

Descriptif

Recenser et utiliser les compétences des individus actifs ou non actifs pour répondre localement aux besoins.

Organiser des réunions avec les communes du territoire pour connaître les communes volontaires et les locaux disponibles

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Aménagement de locaux</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission Habitat Cadre de vie</p> <p>partenaires CD 31 et les communes</p>
--	--	--

Indicateurs de résultats

Nombre de Tiers-lieux créés sur la période
Nombre de professionnels utilisant ces Tiers-lieux

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Temps de rencontre avec les communes.

ACTION N°1.2.2 : Développer l'autopartage et le covoiturage

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

L'autopartage et le covoiturage permettront de développer la sobriété énergétique en réduisant le nombre de déplacements routiers

Objectif : passer d'un taux de remplissage de voitures de 1.2 à 1.6 d'ici 2040.

Descriptif

Création d'un système d'autopartage en encourageant l'initiative individuelle des citoyens et celle des communes. Encourager la mutualisation des moyens de transport par la création d'un site de covoiturage.

Application SOFTWARE locale type BLABLA CAR disponible sur smartphone et sur le site internet de la Communauté de communes.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0.1</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° habitat cadre de vie et service communication</p> <p>Partenaires</p> <p>CD 31, les communes et les citoyens, CLD</p>
--	--	---

Indicateurs de résultats

Mise en place d'un site de covoiturage et d'une application. Etapes réalisées dans la perspective de la mise en place d'un parc de véhicules.

Nombre de réunions de réflexion et de communication.

Nombre d'utilisateurs de la plateforme de covoiturage

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Temps de rencontre avec les communes

Concertation avec le Conseil Local de Développement

Sensibilisation des habitants

MàJ : 29/11/18



Descriptif de l'action

Le diagnostic et la stratégie du Plan Climat ont identifié la mobilité comme une problématique importante pour la démarche de transition engagée sur le Comminges. Pour préciser les données, les besoins, les enjeux et les actions pertinentes, le Pays Comminges Pyrénées souhaite réaliser un Plan de Mobilité Rurale. Une méthodologie similaire à l'élaboration du Plan Climat sera mise en place : co-construction d'un cahier des charges avec les communautés de communes et les partenaires institutionnels, réalisation et partage d'un diagnostic, concertation autour de la stratégie et élaboration d'un plan d'actions multi partenarial.

Ce Plan de Mobilité Rurale doit permettre, en cohérence avec le SCoT et les bassins de vie sur le Comminges, d'apporter des réponses aux habitants du territoire pour une mobilité plus durable : limitation des déplacements, transports collectifs pertinents, outils/aménagements nécessaires au covoiturage, à la mobilité douce ou décarbonée. Il intégrera l'ensemble des travaux réalisés par les communautés de communes sur cette thématique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>80 000 € de budget pour l'étude PMR</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Pauline BOLAND, directrice de la structure</p> <p>Partenaires privilégiés Communautés de communes, partenaires publics et privés en matière de transport</p>
---	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Elaboration d'un PMR et de son plan d'actions Mise en œuvre des premières actions</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Concertation avec les communautés de communes sur le cahier des charges de l'étude.

Plan de communication et de concertation au démarrage de l'étude

ACTION N°1.2.4 : Participer au plan de mobilité rurale en réalisant une enquête de mobilité

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Le territoire de la 3CGS se caractérise par un très faible usage des transports en commun et des modes de transport doux. La partie Nord de l'intercommunalité est mieux desservie par tous les types de transports.

Un des enjeux majeurs de l'engagement du territoire dans une mobilité durable réside dans une meilleure connaissance des pratiques de mobilité de ses habitants, actifs et entrepreneurs.

Descriptif

Réaliser un questionnaire à destination de la population ; le mettre en ligne sur le site de la 3CGS et l'insérer dans le journal de la Communauté de communes et dans les bulletins municipaux.

Examiner les possibilités de réaliser une enquête en face à face.

S'appuyer sur les moyens existants de connaissances de la mobilité (INSEE, bison futé, etc...)

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition ETP</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>La 3CGS – Commission Habitat et cadre de vie</p> <p>et partenaires</p> <p>Les communes - CLD</p>
---	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de réponses au questionnaire</p> <p>Nombre de rencontre en face à face</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°1.2.5 : Participer au plan de mobilité rurale en recensant et faisant connaître les transports existants

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

La population de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat n'est pas suffisamment informée de l'offre de transport collectif existant sur le territoire (transports en commun, Transport A la Demande, transport scolaire, lignes marchés, bus département...).

Descriptif

Réaliser des documents d'information papier à distribuer.

Mettre l'information à disposition sur le site internet de la 3CGS, dans le journal de la Communauté de communes et dans les bulletins et sites internet municipaux.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition ETP ?</p>	<p>Réfèrent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° Habitat Cadre de vie</p> <p>partenaires</p> <p>Les communes, le CD</p>
---	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de documents papier distribués</p> <p>Articles dans le journal et les bulletins municipaux</p> <p>Information disponible sur le site internet de la 3CGS</p>	<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>	<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--	--	---

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N° 1.2.6 : Sensibiliser à la sobriété énergétique dans les déplacements

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

La consommation est très dépendante du régime moteur. Il existe des techniques pour adapter la conduite afin de minimiser la consommation de carburant.

Créer une rubrique sobriété carbone sur le site de la 3CGS avec des liens vers des vidéos YouTube.

Descriptif

Sensibiliser pour faciliter l'adhésion à des mesures comme les limitations de vitesse, vécues comme très contraignantes par les usagers, par la création d'une rubrique « Sobriété Carbone » sur le site de la 3CGS, avec des liens vers vidéos Youtube (Ecoconduite, techniques de conduite pour minimiser la dépense de carburant...).

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition ETP: 0.1	Référent technique de l'action 3CGS – C° Habitat Cadre de vie Partenaires CD 31 Région Occitanie
--	---	---

Indicateurs de résultats Rubrique sobriété carbone créée sur le site de la 3CGS Actions de sensibilisation à la limitation de vitesse
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N° 1.2.7 : Accompagner la mutation du parc automobile et favoriser la mobilité active

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Réduire les émissions des déplacements routiers en identifiant les solutions vraiment efficaces adaptées en fonction des besoins (individuels, fret, transport collectif...) et des ressources locales (coût carbone de notre électricité, opportunité type biogaz).

+ faire le lien avec la santé et y associer des partenaires (professionnels de santé).

Favoriser la mobilité douce :

- Voirie multimodale : piéton/vélo/cheval à développer en la privilégiant dans les investissements de voirie
- Vélo électrique : en développant une filière de transformation du parc de vélo existant
- Circulation alternée sur certains axes pour sécuriser le vélo
- Attribution d'une indemnité kilométrique par les entreprises pour les salariés se rendant à vélo à leur travail
- Création de circuits touristiques fondés sur l'utilisation du vélo électrique ou du cheval

Descriptif

Etudier la possibilité de développer une filière de transformation de vélos existants (Intégrer dans les investissements de voirie le multimodal (piétons, vélo, cheval)

création groupe de travail pour identifier les solutions adaptées aux besoins

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p>	<p>Réfèrent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° Habitat Cadre de vie 2</p> <p>partenaires</p> <p>CLD</p> <p>CD 31</p> <p>Région Occitanie</p>
---	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Rapport besoins/ressources/solutions</p> <p>Part de la voirie multimodale dans les investissements de voirie</p> <p>Circuits touristiques vélo/cheval</p>	<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 	
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 	

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

ACTION N°1.3.1: Dresser l'inventaire des bâtiments des collectivités chauffés aux énergies fossiles et identifier l'équipement adéquat

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

L'abandon du chauffage au fuel au profit du chauffage aux énergies renouvelables est en réflexion dans le cadre de la démarche d'exemplarité des collectivités,

Objectif : 0 Bâtiments chauffés au fioul d'ici 2025

Descriptif

Dans cette perspective, il est nécessaire, dans un premier temps, de dresser un état des lieux des bâtiments des collectivités sur le territoire et de leur mode de chauffage.

Dans un deuxième temps, un travail de documentation et d'information sera mis en œuvre afin d'identifier l'équipement le plus approprié selon les bâtiments.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p>	<p>Référent technique de l'action 3CGS C° Habitat Cadre de vie</p> <p>Partenaires communes, Service Local de l'Habitat et le Point info Energie du Pays</p>
---	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de bâtiments publics chauffés aux énergies fossiles Nombre de bâtiments publics susceptibles de passer aux énergies renouvelables. Identification de l'équipement adéquat.</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°1.3.2 : Réfléchir à l'organisation de la collectivité (réunions, transport, visioconférences...)

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Les élus et le personnel de la Communauté de communes sont contraints à des déplacements journaliers pour lesquels, malgré leurs efforts pour covoiturer, ils utilisent souvent une voiture par personne.

Objectifs fixés

- réduction des distances parcourues : - 1,5%
- taux de remplissage des voitures : de 1,2 à 1,6 personnes par véhicule

Descriptif

Cette action, qui concerne les élus et le personnel de la Communauté de communes, doit permettre la création d'un groupe de travail au sein duquel un état des lieux du nombre de réunions et un état des lieux du nombre de kilomètres parcourus seront réalisés.

Sur la base de ce travail, la réflexion sera engagée afin de permettre la mise en place de solutions alternatives et la rédaction d'une charte « bonnes pratiques ».

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0,5</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS Commission Prospective et Environnement et Développement Durable</p> <p>Partenaires : élus et personnel de la 3CGS</p>
---	--	--

Indicateurs de résultats

Diminution du nombre de réunions par élu

Diminution du nombre de kilomètres parcourus par les élus et le personnel

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

II. UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL

ENCOURAGER LES INITIATIVES

ACTION N°2.1.1 : Promouvoir une sylviculture de long terme

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Valoriser la ressource bois de chauffage / bois énergie issue d'exploitations forestières privilégiant une sylviculture de long terme en gestion durable, favorisant la diversité des essences, des diamètres, un couvert continu... Trois catégories de produits sont alors disponibles : du bois d'œuvre en priorité (charpente, menuiserie ...), du bois d'industrie (traverses, poteaux ...) et, enfin, du bois de chauffage ou bois énergie (alors que les pourcentages actuels sont de 15 à 25 % de bois d'œuvre / bois d'industrie et 75 à 85 % de bois de chauffage).

Le stockage du carbone, très important en milieu forestier, s'effectue dans les différentes strates arbustives et au niveau du sol. Pour qu'il soit optimal, une sylviculture de long terme avec des prélèvements minorés (25/ 50 m³/ ha) est indispensable. Les coupes rases ou à blanc s'opposent à la fixation du carbone par le sol et l'écosystème et entraînent l'exportation de CO₂ contenu dans le sol par éclaircissement de la litière organique.

Descriptif

Présentation de la politique de gestion forestière de long terme (valorisation des exploitations forestières bord de route, valorisation des affouages) par des réunions avec les propriétaires (privés et communes) et exploitants, dont le nombre reste à définir.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0.1</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° Agriculture et forêt</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Communes forestières</p> <p>Propriétaire forestiers privés</p> <p>ONF</p> <p>Organisme de gestion forestière</p>
---	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de réunions organisées</p> <p>Nombre de personnes présentes lors de ces réunions</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°2.1.2 : Promouvoir l'utilisation du-bois énergie

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Valoriser la ressource bois de chauffage / bois énergie issue d'exploitations forestières privilégiant une sylviculture de long terme en gestion durable, favorisant la diversité des essences, des diamètres, un couvert continu... Trois catégories de produits sont alors disponibles : du bois d'œuvre en priorité (charpente, menuiserie ...), du bois d'industrie (traverses, poteaux ...) et, enfin, du bois de chauffage ou bois énergie (alors que les pourcentages actuels sont de 15 à 25 % de bois d'œuvre / bois d'industrie et 75 à 85 % de bois de chauffage).

Le stockage du carbone, très important en milieu forestier, s'effectue dans les différentes strates arbustives et au niveau du sol. Pour qu'il soit optimal, une sylviculture de long terme avec des prélèvements minorés (25/ 50 m³/ ha) est indispensable. Les coupes rases ou à blanc s'opposent à la fixation du carbone par le sol et l'écosystème et entraînent l'exportation de CO₂ contenu dans le sol par éclaircissement de la litière organique.

Descriptif

Inciter les habitants à utiliser pour leur chauffage, du bois issu de forêt gérées sur le long terme, par le biais des outils de communication de la communauté de communes (sites internet, le Mag, facebook) et organisation de réunions publiques avec intervention des agents forestiers.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0.1</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – C° Agriculture et forêt</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Communes forestières</p> <p>Propriétaire forestiers privés</p> <p>ONF</p> <p>Organisme de gestion forestière</p>
---	--	---

Indicateurs de résultats

Nombre de réunions organisées
Nombre de personnes présentes lors de ces réunions

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N°2.1.3 : Valoriser l’approvisionnement en bois de feu en circuit court via les affouages communaux en bord de route

Communauté de communes Cagire Garonne Salat



MàJ : 29/11/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

L’affouage est la possibilité donnée à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l’usage domestique des habitants (sur inscription de ces derniers). Depuis 2010 un modèle d’affouage appelé «affouage bord de route » a été initié dans différentes communes forestières : un bûcheron coupe les bois martelés par l’ONF tandis que le débardeur «débarde» les bois et confectionne un nombre de lots (les stères) en fonction du nombre d’affouagistes inscrits (habitants de la commune). Ces lots sont confectionnés sur une route accessible en véhicule léger avec remorque pour en faciliter l’enlèvement.

Cette pratique répond aussi à un vieillissement de la population, à une perte de savoir abattage/débardage et à un manque de matériel : l’intervention de professionnels sécurise les chantiers.

Relocaliser la consommation et dynamiser la gestion forestière durable locale.

Convertir en bois énergie 40% des chauffages au fuel, 20% des chauffages au gaz et 10% des chauffages électriques.

Permettre aux habitants des communes forestières de bénéficier d’un approvisionnement régulier en bois de chauffage à un prix intéressant. (Environ 2 fois moins cher que le prix du marché)

Description technique :

Recenser les communes forestières du territoire pratiquant l’affouage et celles qui vendent le bois aux habitants des communes non forestières.

Création d’un groupe de travail regroupant des communes pratiquant déjà l’affouage en bord de route et des agents de l’ONF pour :

- expliquer l’action et ’inciter toutes les communes forestières à pratiquer ce type d’affouage
- permettre à tous les habitants de bénéficier de ce type d’approvisionnement en bois de chauffage
- informer ces habitants de la possibilité de s’inscrire en tant qu’affouagistes

<p>Calendrier de l’action Indicateurs de résultats Dates extrêmes de l’action</p>  <p>Nombre de réunions organisées pour les communes Nombre d’habitants ayant bénéficié de ce droit d’affouage en bord de route Tonnage de bois vendu/an</p>	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0.2</p>	<p>Réfèrent technique de l’action 3CGS – C° Agriculture et forêt</p> <p>Et partenaires privilégiés Communes forestières ONF</p>
---	---	--

Synthèse de l’évaluation environnementale

Liens de l’action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques et points de vigilance

ACTION N°2.1.4 : Promouvoir le débusquage des bois par la traction animale

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le poids des engins forestiers (ils peuvent atteindre en charge jusqu'à 38 tonnes) entraîne des tassements du sol préjudiciable à son fonctionnement.

Le Comminges est une région d'élevage de chevaux de trait. Par ailleurs la forêt avance inexorablement et referme même des pâtures de piémont mécanisable

L'objectif est de dynamiser la gestion forestière durable locale et de promouvoir un travail mixte cheval/tracteur pour le débusquage et le transport des bois afin de :

- Protéger les sols, leur fonctionnement organique et biologique nécessaire au captage et à la rétention du carbone
- Limiter les déplacements motorisés
- Maintenir les paysages

Descriptif :

Des communes de la Communauté de communes utilisent déjà ce type de débusquage et peuvent inciter d'autres communes à faire de même.

Organiser des journées d'information :

- Inviter les autres communes à assister à ces travaux de débusquage
- Réunion d'information avec les débardeurs, ONF

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Moyens de communication de la 3CGS</p> <p>Salle de réunion</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS C° Agriculture et forêt</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Fond EPERON, CD31, collectivités, Propriétaires forestiers privés, Débusqueurs chevaux + métiers liés à la chevalerie, Débardeurs forestiers classiques, Eleveurs de chevaux</p>
---	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de réunions du groupe de travail organisées

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Sensibilisation des habitants
Concertation avec les communes

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS

ACTION N°2.2.1 : Promouvoir le solaire thermique et photovoltaïque chez le particulier

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le développement des énergies renouvelables et en particulier de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque a été identifié lors du diagnostic et de la stratégie du Plan Climat comme un axe important de la démarche de transition énergétique sur notre territoire. Pour cette filière, l'objectif est d'augmenter la production de 16 à 164 GWh.

Participation à l'accompagnement des porteurs de projet, en mettant ces derniers en relation avec le Point Info Energie

Descriptif :

- Organisation de réunions d'information, de sensibilisation
- Utilisation du site internet de la CC et des communes avec création de liens vers les informations essentielles afin de répondre aux questions que l'on se pose régulièrement.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Mise à disposition de locaux et de salles</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Service Développement Durable</p> <p>Et partenaires privilégiés Conseiller info énergie Ademe SLH CAUE</p>
--	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de réunions organisées et de personnes présentes
Nombre de RDV pris avec le conseiller Info énergie
Types de panneaux installés
Surfaces équipées

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Sensibilisation des habitants



MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

En collaboration avec la région Occitanie, l'ADEME a lancé des appels à projets pour massifier le nombre de projets publics ou privés de mise en œuvre d'énergies renouvelables sur le territoire régional.

Parmi eux, le **contrat de développement territorial** des énergies renouvelables thermique vise, dans une logique d'émulation, à développer sur une période de 3 à 6 ans un ensemble de projets énergies renouvelables thermiques avec réseaux de chaleur éventuels, en s'appuyant sur un opérateur territorial chargé de mobiliser et de faire travailler ensemble les maîtres d'ouvrage (porteurs de projets) et prescripteurs ainsi que les partenaires techniques (exemple : mission bois-énergie).. Le Pays Comminges Pyrénées, au titre de l'animation filière bois et plan Climat qu'il porte, souhaite candidater sur ce dispositif, qui permettra de substituer au minimum 100 Tonnes Equivalent Pétrole en énergie renouvelable sur le territoire.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition Animation interne	Réfèrent technique de l'action Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat Partenaires privilégiés ADEME, Missions régionales ENR
--	--	--

Indicateurs de résultats Signature du contrat avec l'ADEME Nombre de projets accompagnés et réalisés Nombre de MWh produits en supplément ou en substitution Synthèse de l'évaluation environnementale Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Associer davantage de porteurs de projets privés. Sur le bois énergie, inviter les porteurs de projets à choisir des approvisionnement labellisés QBEO

INVESTIR DANS LES PROJETS



MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Les hypothèses ambitieuses de transition énergétique sur le territoire se basent sur un développement très important de l'ensemble des filières d'énergie renouvelable, notamment solaire, géothermie et biomasse.

Les projets d'énergie renouvelable maîtrisés par des territoires et acteurs de diverses ampleurs, montrent les plus-values de cette appropriation de ressources énergétiques :

- Meilleure intégration des projets par une bonne connaissance de l'environnement local.
- Retombées économiques à long terme, création d'emplois et stimulation d'une dynamique locale.
- Capacité de mobilisation de l'épargne locale dans des circuits courts de projets.
- Réflexion globale sur les flux énergétiques et conséquences associées, leviers d'actions pour des économies d'énergie.
- Meilleure acceptation de projets souvent sujets à oppositions (éolien, méthanisation, etc.).

En collaboration avec les 3 communautés de communes du Comminges, le Pays Comminges Pyrénées souhaite engager une réflexion sur la pertinence de la création d'une société d'investissement local : quels acteurs associer ? Quel degré d'implication dans les projets ? Quelle complémentarité avec l'AREC ? Quels besoins en capitaux ? Une étude de faisabilité doit permettre d'identifier la meilleure solution technique et juridique en fonction des réponses apportées à ces questions.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne Animation externe pour le montage juridique de la structure</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés AREC – EC'LR – Caisse des Dépôts – gestionnaire de réseaux</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Propositions de scénarii de société Création de la société Premiers projets portés ou accompagnés MWh renouvelables par de l'investissement local et citoyen Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Scénario incluant une participation des habitants envisagé.

ACTION N°2.3.2 : Développer le solaire photovoltaïque de grande surface

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le développement des énergies renouvelables (EnR) est un axe fort du plan climat de la 3CGS, dans la perspective de devenir un TEPOS à l'horizon 2040.

L'objectif est d'augmenter la production de 16 à 164 GWh.

Pour atteindre cet objectif, le territoire doit identifier un ou plusieurs sites susceptibles d'accueillir une ou des fermes solaires (contraintes environnementales, techniques...) sans détruire les terres agricoles et les sites naturels.

Descriptif :

- Création d'un groupe de travail pour identifier un/des site(s) d'implantation en tenant compte des contraintes environnementales, agricoles et techniques.
- Echanges et réflexion avec les communes dans la perspective éventuelle de l'acquisition de terrains.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Salles de réunions</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission développement durable et prospective – Commission développement économique</p> <p>Et partenaires privilégiés Ademe Région</p>
---	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Terrain(s) acquis Centrales installées KWh produits</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Concertation entre membres des commissions développement durable et développement économique.

Implication des communes

ACTION N°2.3.3 : Accompagner l'équipement des bâtiments agricoles en panneaux photovoltaïques

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le développement des énergies renouvelables a été identifié lors du diagnostic et de la stratégie du Plan Climat comme un axe important de la démarche de transition énergétique sur notre territoire.

L'objectif est d'augmenter la production de 16 à 164 GWh.

Les bâtiments agricoles peuvent contribuer à cet objectif de développement du PV.

Descriptif :

- Organiser des réunions d'information
- Mobiliser les agriculteurs via la commission agriculture et forêts de la 3CGS et la plateforme agroécologie d'Auzeville
- S'inspirer de l'expérience des « Fermes de Figeac » pour permettre à la 3CGS de soutenir les agriculteurs dans leurs projets d'installation de PV

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Salles de réunions Budget à définir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission Agriculture et Forêt</p> <p>Et partenaires privilégiés Chambre d'agriculture Ademe Acva Plateforme Agroécologie d'Auzeville</p>
--	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de bâtiments équipés
KWh produits sur bâtiments agricoles

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Implication des agriculteurs

Echanges et retours d'expérience avec les « Fermes de Figeac »

ACTION N°2.3.4 : Soutenir et accompagner le projet de méthanisation porté par l'association Métha Bas Salat et favoriser l'implantation de petites unités de méthanisation

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le développement des énergies renouvelables a été identifié lors du diagnostic et de la stratégie du Plan Climat comme un axe important de la démarche de transition énergétique sur notre territoire.

En ce qui concerne la méthanisation, l'objectif est d'augmenter la production de 0 à 70 GWh.

Un projet de méthanisation est actuellement porté par l'association Métha Bas Salat.

La pertinence de l'implantation de petites unités de méthanisation pourra par ailleurs être examinée.

Descriptif:

- Soutien politique de la 3CGS par rapport au développement de la méthanisation et appui à l'actuel projet de Métha-Bas Salat, première unité de méthanisation sur le territoire.

- S'inspirer du retour d'expérience de ce projet pour capitaliser et permettre le développement de petites unités de méthanisation.

- Création d'un groupe de travail

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Salles de réunions Soutien financier de la 3CGS à définir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission Agriculture et Forêt ?</p> <p>Et partenaires privilégiés Chambre d'agriculture Acva Plateforme Agroécologie Auzeville</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Création d'un groupe de travail Nombre de réunions organisées Mise en œuvre du projet Métha-Bas Salat</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Implication des agriculteurs
Echanges entre groupes concernés

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

ACTION N°2.4.1 : Equiper les bâtiments publics en panneaux photovoltaïques

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Au-delà de la bonne gestion de l'énergie dans les bâtiments publics, les collectivités peuvent produire de l'énergie sur leurs bâtiments en développant les énergies renouvelables. Il est ainsi proposé que chaque collectivité, soit sur des bâtiments existants soit en amont d'un projet de construction neuve ou de rénovation, étudie la possibilité d'équiper ses bâtiments en panneaux photovoltaïques afin de réduire sa vulnérabilité énergétique.

L'énergie ainsi produite pourra, en fonction des possibilités techniques, soit être autoconsommée, soit être réinjectée dans le réseau et rachetée.

Objectifs :

- Augmenter la production de 16 à 164 GWh.
- Exemplarité des collectivités
- Réduire la vulnérabilité énergétique des collectivités en réduisant le recours aux énergies fossiles
- Produire de l'énergie et réduire les dépenses affectées à l'énergie
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (oui mais peut-être pas utile ici).

Descriptif :

- Organiser des réunions d'information
- Accompagner les collectivités « porteurs de projet » : recherche de soutien technique et de financements
- Equiper, d'ici 2025, un bâtiment public par commune en PV.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Fonds de concours Référént ETP à définir</p>	<p>Référént technique de l'action 3CGS</p> <p>Et partenaires privilégiés Communes Conseiller info énergie Ademe</p>
---	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de réunions organisées et de personnes présentes
Communes intéressées
Nombre de bâtiments publics équipés

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Concertation avec les communes

III. UN TERRITOIRE résistant face au changement climatique

SENSIBILISER AUX ENJEUX

ACTION N°3.1.1 : En lien avec le Pays intégrer les problématiques Energie Climat dans les documents prescriptifs

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Prise en compte des enjeux du changement climatique dans les documents d'urbanisme

Descriptif :

- Identifier les documents d'urbanisme, de planification, qui feront l'objet d'une modification.
- Identifier les révisions prévues
- Préciser le calendrier de révision

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition A définir	Référent technique de l'action 3CGS Et partenaires privilégiés Pays Communes
--	--	---

Indicateurs de résultats Inscription de la problématique climat dans les documents Nombre de points ajoutés Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance Echanges et concertation entre la 3CGS, les communes et le Pays

ACTION N°3.1.2 : Sensibiliser et promouvoir l'adhésion de tous à la mise en œuvre du plan climat et, plus généralement, à la problématique du changement climatique

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 29/11/18

Contexte, enjeux, objectifs

Le changement climatique est une problématique qui requiert l'adhésion de tous.

La sensibilisation de tous les publics et la communication sur ce thème seront un enjeu prioritaire pour la Communauté de communes.

Descriptif

Des actions de sensibilisation en faveur des différents publics sont déjà ou seront menées, dès 2019 :

- Actions portées par l'Office de Tourisme : circuits axés sur la découverte du patrimoine naturel et du rôle qu'il joue dans l'adaptation du territoire au changement climatique.
- Actions en faveur du jeune public : élaboration, en concertation avec l'équipe enseignante de plusieurs écoles du territoire, d'un projet pédagogique autour du changement climatique.
- Actions menées auprès du public adulte : ciné-débats (2/an) ; exposition interactive « lieux de valeur » réalisée autour du climat ; jeu collaboratif à destination des élus pour comprendre le climat et le changement climatique
- Echanges et réflexion avec les conseillers municipaux
- Réunions interservices au sein de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat
- Participation citoyenne : échanges et réflexion avec le Conseil Local de Développement

De plus, des échanges et une incitation à réduire l'éclairage public durant la nuit seront menés à destination des communes et en partenariat avec le SDEHG.

Enfin, la Communauté de communes utilisera tous les moyens dont elle dispose pour communiquer sur ses réalisations en matière de lutte contre le changement climatique (magazine, sites internet, Facebook...)

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Ciné débats, actions enfants, adultes : 30 000 €</p> <p>Lieux de valeur : 1000€</p> <p>ETP : 0,3</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Services Développement Durable et Communication</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Hors-champ, Cinéma le Régent, Ciné Cagire, écoles, collèges, Associations, Office de Tourisme, SDEHG</p>
---	---	---

Indicateurs de résultats

Circuits touristiques définis
Projets pédagogiques élaborés
Nombre de ciné débat, et manifestations organisées
Nombre de réunions interservices, d'interventions devant les Conseils Municipaux
Nombre d'articles parus dans le Mag' et sur le site d'internet de la 3CGS

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation éventuelle prévue autour de l'action

Echanges et concertation avec tous les acteurs

3.1.3 Prendre en compte les enjeux du Plan Climat au sein du Schéma de Cohérence Territoriale

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées a coordonné l'élaboration du Plan Climat du territoire parallèlement à celle du SCoT du Comminges, de manière à assurer une cohérence entre ces deux documents. Ainsi, à la lumière des enjeux dégagés par le Plan Climat, le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT intègre plusieurs mesures d'accompagnement, de compatibilité ou des recommandations, notamment un « bouquet de mesures Plan Climat » directement rattachées aux objectifs d'adaptation du territoire et des populations au changement climatique, et d'urbanisme durable, dans les objectifs « Préparer l'avenir énergétique » « Prévenir la population des risques et des nuisances et adapter le territoire au changement climatique ».

Pour intégrer ces mesures dans les documents d'urbanisme du Comminges, une animation est nécessaire notamment au moment de la création ou de la révision d'un document d'urbanisme pour permettre la transcription des enjeux du Plan Climat et la mise en place de règles d'urbanisme durable. Cette animation s'inscrit en complémentarité avec le travail mené par le service Application des Droits du Sol du Pays Comminges Pyrénées.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>XXk€ pour le recrutement d'un animateur SCoT avec des compétences en urbanisme durable</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Pauline BOLAND, directrice de la structure Animateur SCoT Partenaires privilégiés Services urbanismes des collectivités du territoire, élus locaux</p>
--	--	---

Indicateurs de résultats
Recrutement d'un animateur SCoT
Nombre de documents d'urbanisme accompagnés
Nombre de pétitionnaires accompagnés

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Concertation prévue lors des phases de création ou de révision des documents d'urbanisme. Animation à faire pour retranscrire de manière forte les préconisations du SCoT dans les documents d'urbanisme.

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

L'action du Pays vise à constituer et animer un groupe de travail pour agir en santé environnement dans une approche de promotion de la santé, permettant l'information et la sensibilisation du grand public aux actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur : l'identification des sources de pollution (*trafic routier, combustion de biomasse, utilisation de pesticides, émanations naturelles provenant des sols, substances allergènes, etc*), la sensibilisation aux effets du changement climatique sur les agents infectieux et parasitaires, l'adoption de comportements favorables à la qualité de l'air.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Rosario SANCHEZ -Coordinatrice du Contrat local de santé</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Communautés de communes Service local de l'Habitat Bailleurs sociaux Chambre d'agriculture IREPS ARS ADEME Maisons de santé pluridisciplinaires</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de réunions partenariales Nombre d'animations réalisées à destination du grand public Nombre de personnes touchées par les animations</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>  
--

<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.</p> <p>Outils de sensibilisation performants et ciblés en fonction du public (adultes, enfants, adolescents)</p> <p>Ne pas créer des situations de panique (ex, campagnes contre les moustiques tigre)</p> <p>Avoir un discours responsabilisant et pas culpabilisant (ex, pesticides)</p>

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

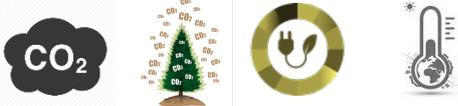
MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Après un travail de préfiguration réalisé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, le Pays Comminges Pyrénées a repris le travail d'élaboration du futur Projet Alimentaire de Territoire du Comminges. En collaboration avec les 3 communautés de communes et dans une logique partenariale, ce PAT visera à rapprocher une production agricole locale respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs locaux.

Ce PAT intégrera des actions, déjà préfigurées au niveau de chacune des communautés de communes, permettant de répondre à des objectifs de structuration et de consolidation des filières dans les territoires, de valorisation de nouvelles pratiques agroécologiques, de développement de la consommation de produits locaux et de qualité et d'éducation alimentaire pour tous.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne pour la phase d'élaboration 500 000 € pour les investissements et l'animation en phase de mise en œuvre du PAT</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés Chambres consulaires, associations environnementales, ACVA, associations d'agriculteurs...</p>
---	--	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Reconnaissance PAT par les services de l'Etat Actions réalisées du PAT</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Elaboration du PAT concerté avec les partenaires des filières agricoles, de la restauration et de la santé. Plan d'action multi-partenarial.

ACTION N°3.2.2 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial

Communauté de communes Cagire Garonne Salat



Contexte – Enjeux – Objectifs

Le Pays Comminges Pyrénées travaille à l'élaboration du futur Projet Alimentaire de Territoire du Comminges qui visera à rapprocher une production agricole locale respectueuse de l'environnement des consommateurs locaux. Ce PAT intégrera des actions déjà préfigurées au niveau du territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat :

- Structurer, développer la filière maraîchère de proximité et lui faciliter l'accès au foncier sur le territoire de la 3CGS
- Mettre en place une légumerie et une cuisine centrale sur le territoire de la 3CGS

Ces actions répondent aux enjeux suivants :

- ancrage territorial de l'alimentation ; valorisation du circuit court
- renforcement de l'achat local et bio effectué par les établissements scolaires en matière de restauration collective
- préserver l'environnement et favoriser la transition énergétique
- permettre aux populations l'accès au manger sain et local

L'objectif est notamment de permettre la diminution d'au moins 30% de la consommation d'engrais azotés minéraux.

Descriptif

En 2019 et 2020 :

A partir du diagnostic réalisé par le Conseil Local de Développement, réaliser une étude de faisabilité et promouvoir la communication et la coordination entre les différents acteurs du territoire.

De 2020 à 2025 :

Recherche de foncier pour l'installation de maraîchers.

Etude de faisabilité et mise en place d'une légumerie et d'une cuisine centrale sur le territoire de la 3CGS.

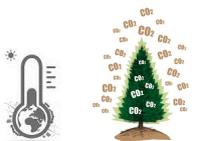
<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Etudes : 60 000€</p> <p>Budget légumerie et cuisine centrale : à définir lors de l'étude de faisabilité</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission agriculture et forêt</p> <p>Partenaires</p> <p>PAYS Comminges Pyrénées, SAFER, Chambre d'Agriculture</p> <p>Conseillers agricoles</p> <p>Plateforme agroécologie</p> <p>Auzeville</p>
---	--	--

Indicateurs de résultats

Nombre de producteurs maraîchers sur le territoire.
Mise à disposition, par les communes, de foncier pour le maraîchage.
Nombre de réunions de réflexion/communication/coordination.
Etude de faisabilité réalisée pour légumerie et cuisine centrale
Légumerie et cuisine installées

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N° 3.2.3 : Mise en place de marchés locaux de producteurs

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Répondre à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation.

Plusieurs études dans différents pays ont démontré qu'un repas moyen parcourait en moyenne 3 000 kilomètres, soit 25% de plus qu'en 1980. Il est donc temps d'encourager la consommation de produits locaux pour les agriculteurs et les habitants du territoire.

Trouver en un même lieu fruits, légumes, pain, produits laitiers, viande... permet des gains de temps et de déplacements.

Un marché local de producteurs peut également permettre de découvrir et déguster sur place les produits proposés.

Descriptif :

- Identifier et prendre contact avec les producteurs locaux pour vérifier que le projet correspond à leurs attentes et les intégrer pleinement dans la démarche.
- Solliciter les élus pour mettre en place ce type de marché.
- Consulter les associations de commerçants du territoire et les impliquer dans la dynamique du projet.
- Choisir le lieu et la date en fonction des marchés préexistants et des contraintes des producteurs.
- Créer un affichage propre et identifiable facilement pour les produits locaux et de producteurs.
- Communiquer largement (affichage municipal, presse locale, affiches...)

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Mise à disposition d'un local</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission Agriculture et Forêt</p> <p>Partenaires Communes Chambre d'Agriculture PETR (PAT) Plateforme agroécologie Auzeville Associations</p>
--	---	--

Indicateurs de résultats

Nombre de producteurs concernés par la démarche.
Lieux de marchés définis.
Actions de communication réalisées.

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Echanges avec les producteurs, les commerçants et les communes

ACTION N°3.2.4 : Favoriser la récupération- réparation-réutilisation

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Des lieux de récupération-réutilisation et d'échanges existent déjà sur le territoire de la Communauté de communes comme la Gratuiterie à Mazères sur Salat ou la Ressourcerie d'Aspet.

La réparation permet d'allonger la durée de vie de nos équipements, de réduire la quantité de déchets produits et de diminuer le nombre de camions transportant ces déchets vers les sites de traitement.

Descriptif :

Par ses outils de communication (site internet, page Facebook, magazine intercommunal...) la Communauté de communes informera, sensibilisera les habitants à la réduction des déchets.

Poursuivre la réflexion avec les associations.

Mise en place conteneur « Ressourcerie » en déchetterie.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>30 000€ investissement (conteneurs spécifiques) 30 000€/an fonctionnement</p>	<p>Référent technique de l'action 3CGS</p> <p>Et partenaires privilégiés Association La Sève, Association Fablab</p>
---	--	--

Indicateurs de résultats

Outils de communication
Conteneur Ressourcerie installé en déchetterie
Kg de produits récupérés

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat
(qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux
énergétiques...).



Concertation, bonnes pratiques,
points de vigilance

Implication de l'ensemble des
habitants du territoire

MàJ : 29/11/18

Maison de l'Avenir du Comminges

Descriptif de l'action

La Maison de l'Avenir a pour mission de proposer à la population du Pays Comminges Pyrénées, à tout porteur de projets, sans distinction, des outils d'apprentissage, un accompagnement au numérique, un réseau d'entraide, un lieu de partage, une dynamique, pour que chacun puisse être en capacité d'agir et de contribuer à une économie positive, solidaire, symbiotique.

Elle souhaite s'inscrire dans le plan climat à travers une **action reposant sur 3 axes** :

- Des animations de sensibilisation pour le grand public et les professionnels ; des ateliers (bricoVélo, bricoVêtements, bricoOrdi ou Ateliers cuisine/Cocagne AlimentTerre) et des rencontres thématiques (Le ré-emploi c'est possible / juin 2018 avec Artstock ; L'impact écologie du numérique/ décembre 2018 avec Les petits débrouillards, l'ADEME, le point info énergie du PETR et l'Ecole Régionale du Numérique ; Etre mobile sur le territoire Comminges Pyrénées/ avec Wimoov) ...
- La facilitation du **télétravail**. La MDA propose aux navetteurs une offre complète d'espaces de travail sur Saint-Gaudens, afin de limiter les déplacements entre domicile et lieu de travail : un espace co-working et des bureaux solo ou duo et travaille à la constitution d'un réseau plus vaste de tiers lieux.
- La facilitation de l'émergence de projets avec une **fonction accélérateur de projets**/ incubateur en ciblant les projets de développement des énergies renouvelables et de mobilité durable. A ce jour, il existe des ateliers accélérateurs de projets à raison de 1/ semestre. Notre volonté est de les développer et d'en proposer 1/ mois pour les porteurs de projets. Par la multitude de compétences qui forment son ADN (formations pro, couveuse d'activité, coopérative d'activité et d'emplois...), la MDA attire naturellement des porteurs de projets qui souhaitent échanger, être orienter, structurer leur besoin. Nous souhaitons d'une part renforcer la dimension d'accompagnement de ces projets qui se présentent spontanément à la MDA, d'autre part capter de nouveaux projets et favoriser leur émergence en structurant un incubateur, avec notamment une mise en réseau d'acteurs économiques.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition 20000€ sur 3 ans Principaux postes de charges Achats : 2000 :Communication : 2000/ Presta extérieures : 4700 / Personnel : 11300	Référent technique de l'action Julie TALBOT/ Cheffe de projet Partenaires privilégiés Pays, Communautés de communes Associations, acteurs de l'ESS...
--	--	--

Indicateurs de résultats

Sur le programme d'animation :

- Nb d'ateliers menés et fréquentation
- Mesure de l'évolution des pratiques

Sur le télétravail :

- Nb de conventions signées avec les collectivités et d'agents réellement autorisés au télétravail
- Nb de télétravailleurs fréquentant l'espace
- Nb de km non effectués et mesure de l'impact économique (réemploi des frais économisés sur le territoire)

Sur la fonction incubateur/ facilitateur de projet

- Accompagnement de projets en lien avec les ENR
- Nb de projets démarrant/ nb d'emplois créés et mesure des réductions d'énergie fossiles

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Elaboration du PAT concerté avec les partenaires des filières agricoles, de la restauration et de la santé. Plan d'action multi-partenarial.

MàJ : 13/12/18

Descriptif de l'action

La CCI propose à ses entreprises adhérentes la réalisation d'une visite gratuite avec un conseiller pour dresser un premier état des lieux et des préconisations pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie : analyse des factures et optimisation des contrats, analyse des consommations par postes, un plan d'action priorisé...

Objectif sur le Comminges : réaliser 5 visites énergie/an sous réserve de financement

Pour les entreprises aux consommations d'énergie importantes (plus de 70000 € de factures par an), la CCI souhaite accompagner ces entreprises dans la réalisation d'audits plus poussés et la mise en œuvre des actions d'économie d'énergie. Un partenariat en cours de définition avec des cofinanceurs pourrait créer un effet incitatif pour les entreprises pour se lancer dans cette démarche d'audit énergétique et pour financer les investissements en lien avec l'efficacité énergétique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p>	<p>Référent technique de l'action Agnès FRAYSSINET</p> <p>Partenaires privilégiés Communautés de communes, Pays, ADEME, Région, entreprises locales</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites énergie réalisées Nombre d'investissements réalisés Nombre d'audits énergétiques réalisés Energie économisée (en moyenne 20% à l'issue d'une visite) <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une communication forte et d'un relais du territoire auprès des entreprises

PRESERVER LES ESPACES DE CONSERVATION

ACTION N° 3.3.1 : Sensibiliser sur le rôle des forêts et les services qu'elles rendent à la population

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs :

La forêt couvre 60 % du territoire de la 3CGS soit 30.000 ha. La connaissance de cette entité vivante et de ses multiples rôles doit être valorisée : rôle physique (protection du ravinement), biologique (fixation du carbone), social (imaginaire, chasse, cueillette) et, bien sûr, économique.

S'appuyer sur les publications existantes pour sensibiliser la population du territoire à l'importance de la forêt au regard du changement climatique et l'accompagner dans l'évolution de ses pratiques.

Mettre en œuvre une pédagogie d'apprentissage de la forêt.

Descriptif :

Proposer aux écoles et collèges un projet pédagogique autour de la forêt.

Instaurer une journée « Forêt ».

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Mise à disposition de locaux pour organisation de tables rondes</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS (Commission Agriculture et Forêt)</p> <p>Partenaires Communes forestières ONF et agents forestiers Ecoles</p>
---	--	---

Indicateurs de résultats

Tables rondes organisées
Nombre de rencontres avec les enseignants dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet pédagogique centré sur la forêt.
Journée forêt instituée

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Echanges et réflexion avec les équipes pédagogiques.

Animations à destination des enfants.

ACTION N°3.3.2 : Recenser les espaces naturels remarquables du territoire

Communauté de communes Cagire Garonne Salat



MàJ : 29/11/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Préserver les espaces remarquables et la nature ordinaire (sols, ripisylve, zones humides, forêt au sens large). Un travail d'inventaire des vieilles forêts a été mis en place dans les Pyrénées centrales où 7 000 ha ont ainsi été identifiés et cartographiés.

Sur le territoire, un travail similaire a été entrepris pour les forêts dites de plaine (Saleich, Touille, Ausseing). S'il n'existe quasiment plus de forêts sauvages, quelques noyaux de quelques hectares à plusieurs dizaines d'hectares, indemnes de toute exploitation forestière depuis plus de 100 ans, subsistent encore localement.

Ces noyaux présentent un fonctionnement et des faciès d'écosystèmes naturels alliant diversité des essences, des strates végétales, des diamètres, strate de gros bois mort au sol ou sur pied, champignons, dendro microhabitats (milieux de vie de petite taille portés par les arbres)... et présentent une très grande capacité de stockage du carbone et d'expression de la biodiversité.

Un travail d'inventaire des zones humides, lieux de forte captation du carbone et de grande biodiversité, a également été entrepris au niveau du CD 31 et doit être poursuivi.

Descriptif

Etablir un partenariat scientifique avec l'Université Paul Sabatier et l'Université Jean Jaurès de Toulouse afin de permettre à des étudiants de licence ou de master d'intervenir sur le territoire de la 3CGS et de réaliser des repérages de terrain et des inventaires flore et faune.

Solliciter le CD31 afin de classer Espaces Naturels Sensibles certains sites remarquables afin d'assurer le suivi et la protection de ces sites.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>A définir en fonction de la convention avec l'Université</p> <p>ETP : 0,4</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS (Commission Environnement et développement durable)</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>CD 31</p> <p>Associations de protection de la nature</p> <p>Universités</p>
---	--	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre d'espaces remarquables répertoriés</p> <p>Convention de partenariat avec l'Université</p> <p>Nombre de corridors écologiques identifiés</p> <p>Nombre d'espaces verts restaurés ou aménagés</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

ACTION N° 3.3.3 : Acquérir la connaissance du fonctionnement du sol (pédologie et microbiologie)

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Le sol est un milieu vivant dans lequel évoluent de nombreux organismes. Sa qualité dépend en grande partie de l'activité, de la diversité et de l'équilibre existant entre les différents organismes vivants qui le composent. Du plus grand au plus petit, chacun de ces organismes remplit des fonctions primordiales à la vie du sol, et donc à celle de la plante. Ensemble, ces organismes mettent en œuvre des processus nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes terrestres. La biodiversité des sols est donc d'une importance capitale.

Si les sols forestiers sont, d'une façon générale, de bons capteurs de carbone, les sols agricoles, souvent épuisés par des décennies d'exploitation, ne représentent plus que le support physique des plantes cultivées. Ils sont rechargés artificiellement en matière organique et minérale.

La pratique du sol vivant, utilisée parfois dans le maraîchage, l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté (apport direct au sol de jeunes rameaux de feuillus broyés, issus de la taille de haies ou d'élagage), représentent des alternatives intéressantes pour restituer au sol sa capacité de stockage du carbone.

Descriptif :

- S'appuyer sur les publications existantes pour sensibiliser à l'importance du sol au regard du changement climatique et accompagner l'évolution des pratiques.
- S'inspirer des retours d'expériences et visiter des exploitations maraichères travaillant sur sol vivant.
- Mettre en place des espaces de concertation, d'échanges de pratiques.
- Soutenir techniquement et financièrement les agriculteurs intéressés par la démarche et souhaitant la mettre en pratique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Groupe de travail</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS (Commission Environnement et développement durable – Commission Agriculture et Forêts)</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Plateforme agroécologie Auzeville</p> <p>Associations (la Sève ?)</p> <p>Conseil Local de Développement</p>
---	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de réunions du groupe de travail</p> <p>Convention de partenariat avec la plateforme agroécologie d'Auzeville</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance</p> <p>Sensibilisation des habitants</p>
--

ACTION N° 3.3.4 : Inciter à la plantation de haies d'essences locales

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

Les haies représentent l'un des aménagements propices au maintien de la biodiversité.

Les haies composites sont les plus intéressantes du point de vue agronomique et écologique. Une haie peut présenter différentes strates : herbacée, buissonnante, arbustive, arborée, la haie idéale pour la biodiversité les combinant toutes.

Les rôles d'une haie en faveur de la biodiversité sont multiples : corridor écologique, abri pour les animaux, nidification pour les oiseaux, floraison variée et étalée dans le temps (abeilles), fructification variée, type salade de fruits pour oiseaux et autres animaux.

De plus, une haie protège les cultures contre le vent, améliore la qualité et le stockage de l'eau, produit du bois de chauffage, limite l'assèchement du sol, contribue à stocker le carbone et à lutter contre l'érosion.

L'objectif de l'action est d'inciter la population et les agriculteurs à planter des haies, tant à vocation agricoles que décoratives, dans les jardins et en bordure de champs, de prés.

Descriptif :

- S'appuyer sur les publications existantes pour sensibiliser à l'importance des haies pour la biodiversité et le sol.
- S'inspirer des retours d'expériences.
- Mettre en place des espaces de concertation, d'échanges de pratiques.
- Soutenir techniquement les personnes souhaitant planter des haies.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>A définir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS (Commission Environnement et développement durable/ Commission agriculture et Forêt) Et partenaires privilégiés Communes Acva Plateforme d'agro écologie d'Auzeville Associations</p>
---	--	---

Indicateurs de résultats

Nombre d'habitants intéressés.
Nombre de haies mises en place.

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Sensibilisation des habitants
Concertation avec les communes



Protéger la faune et de la flore remarquables dans un contexte de changement climatique

Nature Comminges

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Cette action qui s'inscrit dans le Plan Climat porté par le PETR Pyrénées Comminges, allie une série de mesures : prospection et approfondissement de la connaissance des milieux forestiers (montagnard et subalpin), veille écologique visant une meilleure protection des milieux naturels directement menacés par le changement climatique, et actions de sensibilisation ciblées sur ces milieux.

- équipement, signalétique et démontage de clôtures pastorales, forestières et touristiques, reconnues pour leur dangerosité vis-à-vis d'espèces reliques glaciaires (galliformes de montagne) et les rapaces. Nature Comminges souhaite mobiliser des bénévoles pour démonter des clôtures dangereuses ciblées, en accord avec les acteurs locaux (ONF, Groupements pastoraux).
- localisation des zones à forts enjeux écologiques pour identifier les impacts des aménagements sylvicoles et touristiques dans le cadre du renouvellement des Plans d'Aménagements Forestiers, et préconiser une gestion durable des milieux naturels.
- Animations grands publics : journées de sensibilisation aux milieux remarquables menacés par le changement climatique - zones humides, vieilles forêts, et, le cas échéant, milieux de l'étage alpin - à destination d'un public scolaire (collèges, Lycées) et/ou universitaire (BTS). Diffusion de brochures et documentation, interventions lors d'évènements...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p>	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Bénévoles, 1 salarié. Budget assuré par un financement de la DREAL (qui sera sollicité), fonds propres de l'association.</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Philippe FALBET</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ONCFS, Pays et communautés de communes, CAF de Toulouse, stations de ski.</p>
--	--	--

Indicateurs de résultats

Animations réalisées
Supports créés
Publics sensibilisés

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Outil de communication grand public sur les enjeux du changement climatique.

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

ACTION N°3.4.1. : Optimiser la gestion des déchets

Communauté de communes Cagire Garonne Salat



MàJ : 29/11/18

Contexte – Enjeux – Objectifs

La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) définit des objectifs ambitieux :

- réduire de 10% les déchets ménagers (2020)
- réduire de 50% les déchets admis en installations de stockage (2025)
- porter à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025)

Pour atteindre ces objectifs et également réduire la production de polluants atmosphériques et la consommation de carburant, les actions suivantes vont être menées :

- Optimisation des tournées de collecte d'ordures ménagères afin de diminuer les coûts liés à la collecte des ordures ménagères ainsi que diminuer l'impact sur l'environnement et les émissions de GES
- Optimisation de la gestion des déchets verts en trouvant des solutions locales pour le traitement de ces déchets (compostage individuel, co-compostage en partenariat avec des agriculteurs du territoire, broyage à domicile...).
- Sensibilisation des habitants par un ambassadeur(drice) du tri sur la collecte sélective, le tri des emballages ménagers, les gestes à adopter pour réduire nos déchets.

Descriptif :

Etudier la modification possible des circuits de chaque tournée de collecte d'ordures ménagères (en 2019)

Etudier le nombre de collectes effectuées dans chaque commune (en 2019).

Réaliser un comparatif (technique et financier) des différentes solutions possibles de traitement des déchets verts

Recruter un(e) ambassadeur(drice) du tri

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>ETP : 0.5</p> <p>Budget : 40 000€</p>	<p>Réfèrent technique de l'action</p> <p>3CGS – Commission ordures ménagères</p> <p>Partenaires</p> <p>SIVOM St Gaudens, agriculteurs, Eco-Emballages, ADEME, CD31, Région</p>
--	---	---

Indicateurs de résultats

Nombre de km parcourus par camions OM

Fréquence des tournées par semaine

Quantité de carburant utilisé

Recrutement ambassadeur de tri

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Sensibilisation des habitants

Concertation avec les communes

ACTION N° 3.4.2 : Réfléchir au regroupement du petit parcellaire privé pour améliorer l'exploitation de la forêt

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

MàJ : 05/12/18

Contexte – Enjeux – Objectifs :

Accroître le domaine forestier communal afin d'optimiser la gestion de la forêt.
Se donner les moyens de s'engager sur une politique forestière publique de long terme, de valoriser un territoire soumis à la déprise, de gérer les paysages, de créer de l'activité en luttant contre l'exode des propriétaires et la perte d'intérêt patrimonial.

Descriptif :

Mise en place d'un groupe de travail

Dresser l'inventaire des parcelles boisées non incluses dans la gestion publique.

Inciter les communes à engager une politique d'accroissement du domaine forestier communal

Achat au Service des Domaines de biens forestiers et/ou agricoles vacants et sans maître.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Salles mise à disposition</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>3CGS (commission Agriculture et Forêt)</p> <p>Et partenaires privilégiés</p> <p>Communes forestières</p> <p>ONF</p> <p>Crpf</p>
--	--	--

Indicateurs de résultats

Suivi des biens vacants et sans maître

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance

Concertation / échanges avec les communes et les propriétaires forestiers privés

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées emploie 14 agents régulièrement amenés à se déplacer sur le territoire et est locataire de bureaux d'environ 100 m². Structure coordinatrice du Plan Climat Air Energie du Territoire, le Pays souhaite engager une démarche d'exemplarité sur son fonctionnement. Dans cet objectif, plusieurs actions sont prévues :

1. Réalisation d'un bilan Gaz à Effet de Serre interne pour identifier les principaux postes d'émissions et les améliorations à mettre en œuvre
2. Formation annuelle aux écogestes par l'Espace Info Energie pour les agents du Pays pour renforcer des pratiques éco-responsables au bureau et sensibiliser sur les écogestes à adopter au quotidien
3. Fourniture en électricité renouvelable
4. Achat d'un véhicule de service électrique. En moyenne, 20 000 km sont parcourus chaque année par les agents avec des véhicules à énergie fossile
5. Renforcement d'une politique d'achat responsable.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Chargée de mission Plan Climat Conseiller EIE Bureau d'études pour le bilan GES Achat d'un véhicule électrique</p>	<p>Réfèrent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p>
--	--	---

Indicateurs de résultats

Bilan GES réalisé et préconisations
Tenue annuelle d'une formation écogestes
Abonnement à un fournisseur d'électricité renouvelable
Achat d'un véhicule électrique et diminution des km parcourus avec des véhicules à énergie fossile

Synthèse de l'évaluation environnementale

Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une régularité des actions de sensibilisation en interne. Mutualisation de certaines actions, de certains achats à l'échelle des 3 communautés de communes ?

3.4.4 Accompagner dix constructions publiques en bois local

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées souhaite renforcer son animation territoriale sur les débouchés des bois locaux, notamment sur les filières à forte valeur ajoutée comme la filière bois construction.

Les collectivités ayant un fort devoir d'exemplarité, cette action vise à pouvoir faire la démonstration auprès des élus, partenaires et habitants du territoire que le bois local peut être utilisé en qualité bois d'œuvre et à sensibiliser à l'utilisation d'un matériau biosourcé local. Ainsi, un objectif de réalisation de 10 constructions publiques en bois local sur le Comminges durant les 6 ans de mise en œuvre du Plan Climat.

Une animation interne de sensibilisation et d'accompagnement des porteurs de projets sera mise en place : accompagnement technique, lien avec la filière forêt bois locale, recherche de cofinancement, retours d'expérience, visites de site...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>UGS Collectivités forestières, Région</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Actions de sensibilisation Nombre de constructions réalisées, volume de bois local utilisé</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Accompagnement important des porteurs de projets. Lien avec la ressource disponible et avec l'ensemble des acteurs de la filière.

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Pour encourager et accompagner les initiatives en faveur de la transition énergétique des acteurs du territoire, le Pays souhaite organiser une opération collective Plan Climat financée par le programme LEADER. Sous une bannière commune et avec la coordination du pays Comminges Pyrénées, ce dispositif permettra de soutenir les actions concrètes, et notamment les plus modestes, contribuant aux objectifs prioritaires retenus pour cette future opération collective.

Ce dispositif pourra être reconduit en cas de nouvelle programmation LEADER sur la période 2020-2026.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne Dotation LEADER de l'appel à projets : 100 000 € pour 2019-2020</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat Marie BOUILHOL – animatrice LEADER</p> <p>Partenaires privilégiés</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Appel à projets lancé Nombre de projets soutenus</p> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Animation soutenue de l'appel à projets pour assurer une remontée des initiatives.

A coordonner avec les autres fonds disponibles, notamment Dotation Régionale à l'Innovation